



Samedi 21 mars 2026

JOURNÉE de VÉRIFICATION

et de BALISAGE

de nos ITINÉRAIRES ÉQUESTRES

Le 17 avril 1999, nous organisons notre première journée départementale de balisage, depuis nous avons recommencé cette opération tous les ans avec le même succès.

Nous avons réussi à vérifier et à baliser plus de 95 % de nos itinéraires départementaux et régionaux répertoriés dans notre topoguide "Les Côtes d'Armor à cheval".

Nous avons besoin de vous TOUS
pour que cette 27^{ème} édition soit une réussite.

Faisons en sorte que cette journée soit conviviale et permette à chacun de retrouver les copains cavaliers du secteur, mais aussi de rencontrer les nouveaux adhérents et ainsi de les aider à s'intégrer dans la "famille". N'oublie pas de te munir de ton matériel (agrafeuse murale, sécateur, faucille, colle...). Ne pas hésiter à enlever les plus vieilles balises pour remplacer par des neuves. Pour une première participation, il vaut mieux partir avec quelqu'un d'expérience ou sur un circuit bien connu et qui correspond bien à celui qui est en ligne sur le site Internet.

Dans les cas où il serait nécessaire de tronçonner des arbres gênants, signale-nous le diamètre des branches à couper et nous solliciterons les communes ou organiserons un chantier.

Pour clore la journée, nous te proposerons de nous retrouver le soir même, dans chaque secteur, autour d'un repas qui sera pris dans un restaurant local (le lieu reste à définir et te sera communiquée par le responsable du secteur). Il nous a semblé important que tous les « baliseurs », ainsi que leur conjoint ou conjointe, se retrouvent en un même lieu afin qu'anciens et nouveaux fassent connaissance en un moment de forte convivialité, dans le plaisir du travail accompli. Cette rencontre permet également de faire le point sur les éventuelles difficultés rencontrées.

Par contre, pour le midi, chacun apportera son pique-nique pour le prendre au moment voulu et perdre ainsi le moins de temps possible. Ne termine pas trop tard de façon à retrouver tout le groupe pour le dîner. Afin d'organiser cette journée, tu trouveras au dos de cette feuille une définition des secteurs et de la personne à contacter pour prévenir de ta participation.

La fiabilité, la qualité et la pérennisation de nos itinéraires en dépendent.

18 SECTEURS SONT À TA DISPOSITION,
À TOI DE CHOISIR SUR LEQUEL TU VEUX INTERVENIR.
Rendez-vous le samedi 21 mars à 9 heures
au lieu indiqué par le responsable de secteur où tu as l'intention d'intervenir.

Prends contact dès à présent avec le responsable du secteur
pour lui permettre d'organiser au mieux cette journée :

- attribution d'un circuit à baliser
- préparation de la cartographie correspondante
- reconnaissance du circuit pour vérification de la correspondance de la carte fournie et du balisage sur le terrain.

Si tu n'es pas disponible ce jour-là, tu peux vérifier ton circuit avant. Signale-toi auprès du contact de secteur et réserve au plus tôt ton repas afin de compter le nombre de convives.

Bon courage à tous et à bientôt sur le terrain !
Marie REUTER et Laurent BERTIN.

SECTEURS	CONTACTS	Téléphone
GUINGAMP	Jean-Yves OGEREAU	06 87 57 11 46
PLOURIVO	Henri OLLIVIER	06 40 90 97 59
SAINT-BRIEUC	Jackie BRUNET *	06 47 33 72 51
ERQUY	Gilles FERDONNET	06 79 33 43 33
PLOUBALAY	Lucien HAMONIC	06 67 42 18 94
DINAN	Gilbert RENAULT *	06 81 19 60 07
PLUMAUGAT	Loïc HARROUËT	06 10 94 94 84
PLOUGUENAST	Serge MARTIN *	06 32 28 09 58
BOURBRIAC	Marie REUTER *	06 45 04 00 68
UZEL	Mickaël BERTIN	06 62 49 52 24
GUERLEDAN	Jean Maurice MENGUY *	06 32 29 56 79
QUINTIN	Régine LE HEGARAT	06 85 55 07 50
VALLEE du DOURON	Jean LUC NICOL	06 08 18 97 35
VALLEE du LEGUER	Flavie LE CALVEZ	06 84 25 36 68
Côte de Granit Rose LANNION	Rémi CLOAREC	06 37 11 37 50
TRÉGUIER	Laurent NICOLAS *	06 40 34 16 59
LANVOLLON	Laurent BERTIN *	06 70 29 71 84
LAMBALLE - JUGON	Chantal LE BRETON	06 30 68 36 30

BALISAGE : recommandations

COULEURS OFFICIELLES DE BALISAGE RANDONNEE :

- ORANGE pour tous les balisages équestres.
- TRAIT BLANC et TRAIT ROUGE pour les GR (Grandes Randonnées pédestres)
- TRAIT JAUNE ou BLEU pour les PR (Petites Randonnées pédestres)

Le balisage se fait principalement avec des **balises plastiques ou autocollantes** dont la forme correspond à la qualité de l'itinéraire (carrées pour l'Equibreizh, rondes pour les Côtes d'Armor à cheval). Accessoirement le balisage peut être fait à la peinture aux endroits où les supports ne permettent pas l'utilisation des balises.

Seul un itinéraire définitif, reconnu et cartographié peut être balisé officiellement. Il ne faut pas baliser en fixe une promenade occasionnelle organisée à la journée.

Dans notre département, nous avons l'**EQUIBREIZH**. Il comprend une traversée horizontale de : GUERLESQUIN à DINAN en passant par Guingamp, Plouha, Saint-Brieuc et le cap Fréhel, une verticale qui va de SAINT-BRIEUC à JOSSELIN en passant par Moncontour et Loudéac, ainsi qu'une traversée horizontale qui va de CARHAIX à JOSSELIN en passant par Gouarec, Uzel et Saint Caradec : cet itinéraire est balisé en **BALISES CARREES ORANGES**. Les autres circuits du topo-guide « **LES COTES D'ARMOR A CHEVAL** » sont balisés avec des **BALISES RONDES ORANGES** :



Tout droit



Tourner à droite



Tourner à gauche

Prévoir 4 balises par carrefour : 2 balises par intersection simple et 1 rappel si le chemin est très long.

Posez les balises dans le sens de la marche (si possible à droite), visibles de loin dans les deux sens.

Sur des tronçons anciennement balisés, certaines balises très exposées au soleil sont décolorées et cassantes. Il faut profiter de cette journée pour les remplacer par des neuves.

Sur les tronçons « fragiles » (en bord de mer ou propriété privée) il faut rester « léger » en balisage. Idem si le circuit est déjà balisé (pédestre ou VTT), il faut essayer d'utiliser le même poteau.

Si vous rencontrez les traces de balisage d'un ancien circuit n'existant plus, il faut faire disparaître les traces de ce circuit qui n'est plus cartographié en enlevant les vieilles balises et en nous le signalant.

Il faut respecter la propriété privée : ne collez pas, sans accord préalable, une balise sur une gouttière, un mur de clôture ou une boîte aux lettres par exemple. Evitez aussi les calvaires, panneaux routiers (uniquement sur le pied ou au dos).

En cas de doute sur le passage, il ne faut pas baliser (chemin embroussaillé, fermé ou devenu dangereux, travaux...) mais notez avec précision sa position et signalez-nous rapidement le problème.

Si vous hésitez entre 2 chemins, commencez le balisage dans l'autre sens.

Dans certains carrefours où les balises disparaissent régulièrement, on peut utiliser la peinture orange (soit un petit trait de 10 cm de long sur 2 cm de haut, soit un rond au pochoir avec un fer à cheval noir).

Quand il n'y a pas de support à un carrefour ou aux intersections de plusieurs circuits équestres, il faut planter un poteau (certains responsables de secteur* en ont un stock à votre disposition chez eux).

A la fin de la journée, il faudrait que chaque circuit ait son « ange gardien » qui s'engage à vérifier régulièrement (1 à 2 fois par an) son balisage et rendre compte à l'ACECA.

QUELQUES CONSEILS :

Sur les poteaux téléphoniques métal
Sur les poteaux de signalisation routière

Sur les poteaux ciment
Sur les poteaux téléphoniques bois
Sur les arbres

Balises autocollantes
Balises autocollantes (sur le pied et au dos, jamais sur le panneau)
Ne pas oublier de nettoyer et sécher le support (brosse métallique, alcool à brûler, chiffon...) S'il gèle, la balise ne collera pas.
Balise rigide + colle Type Néoprène à base de silicone ou peinture.
Balise à agraffer ou à pointer (petites pointes à tête ronde)
Jamais de grosses pointes ni de balises autocollantes
Balises agrafées.
Pour les grosses écorces, il faut préparer le support en l'aplanissant avec une râpe ou un coupe-coupe.